












COMPETITIONS PAR EQUIPE

(Championnat Départemental et Coupes de Meurthe et Moselle)

Cas	Décision Prise	Sanction prononcée			
		Amende financière appliquée	Modification du score	Modification des Points rencontre	
Joueur non qualifié (Comprend le joueur brûlé, non-licencié, ne possédant pas de certificat médical en cours de validité)	1 joueur non qualifié par équipe de 6 joueurs				
	 Il évolue dans le Groupe A	Défaite par pénalité	De 0 € à 20 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Il évolue dans le Groupe B	Annulation des résultats du joueur		OUI	
	1 joueur non qualifié par équipe de 3 ou 4 joueurs	Annulation des résultats du joueur		OUI	
	2 joueurs non qualifiés ou plus	Défaite par pénalité	De 0 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
Joueur muté - étranger	2 joueurs mutés ou étrangers par équipe de 6 joueurs				
	 Il évoluent dans le Groupe A	Défaite par pénalité	De 0 € à 20 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Il évoluent dans le Groupe B	Annulation des résultats du joueur le mieux classé, et à classement égal, celui ayant remporté le plus de partie		OUI	
	 1 évolue dans le Groupe A et 1 évolue dans le Groupe B	Annulation des résultats du joueur évoluant dans le Groupe B		OUI	
	2 joueurs mutés ou étrangers par équipe de 3 ou 4 joueurs	Annulation des résultats du joueur le mieux classé, et à classement égal, celui ayant remporté le plus de partie		OUI	
2 joueurs mutés ou étrangers ou plus	Défaite par pénalité	De 0 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts	





COMPETITIONS PAR EQUIPE

(Championnat Départemental et Coupes de Meurthe et Moselle)

Féminines en D1 (2 Féminines sont autorisées à évoluer en D1 Il n'y a pas de limitation en D2, D3 et D4, et en coupes)	3 Féminines alignées				
	 Elles évoluent dans le Groupe A	Défaite par pénalité	De 0 € à 20 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Elles évoluent dans le Groupe B	Annulation des résultats de la joueuse la mieux classée, et à classement égal, celle ayant remporté le plus de partie		OUI	
	 2 évoluent dans le Groupe A et 1 évolue dans le Groupe B	Annulation des résultats de la joueuse évoluant dans le Groupe B		OUI	
	 1 évolue dans le Groupe A et 2 évoluent dans le Groupe B	Annulation des résultats de la joueuse la mieux classée évoluant dans le Groupe B, et à classement égal, celle ayant remporté le plus de parties		OUI	
	4 Féminines alignées ou plus	Défaite par pénalité	De 0 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
Mauvaise composition (Pour la composition des équipes, il faut prendre en compte les points du joueur et non le classement)	Mauvaise composition des groupes	Défaite par pénalité	De 0 € à 20 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
Equipe incomplète	1 joueur absent par équipe de 6 joueurs (Joueur non mentionné sur la composition d'équipe)				
	 Il évolue dans le Groupe A	Défaite par pénalité	De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Il évolue dans le Groupe B	Points parties attribués à l'équipe adverse	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	
	1 joueur absent par équipe de 3 ou 4 joueurs	Points parties attribués à l'équipe adverse	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	










COMPETITIONS PAR EQUIPE

(Championnat Départemental et Coupes de Meurthe et Moselle)

Equipe incomplète	1 joueur absent par équipe de 6 joueurs (Joueur sur la composition d'équipe et absent à l'appel de toutes ses parties)				
	 Il évolue dans le Groupe A	Défaite par pénalité	De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Il évolue dans le Groupe B	Points parties du joueur attribués à l'équipe adverse		OUI	
	1 joueur absent par équipe de 3 ou 4 joueurs	Points parties du joueur attribués à l'équipe adverse		OUI	
	2 joueurs absents (Joueurs mentionnés ou non sur la composition d'équipe)	Défaite par pénalité	De 20 € à 402 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
Juge-Arbitre	Absence de Juge-Arbitre officiel lors d'une rencontre à domicile en Départementale 1		De 20 € à 80 € Par décision de la Commission Sportive		
	Absence de Juge-Arbitre dans un club évoluant en Départementale 1 pour une phase considérée		De 70 € à 350 € Par décision de la Commission Sportive		
Forfait Championnat par équipe	1er Forfait				
	 Prévenu		De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Non prévenu	En plus de l'amende financière, indemnisation kilométrique du club visiteur	De 40 € à 70 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	2ème Forfait	Déclaration de Forfait Général par la Commission Sportive	Montant de l'engagement de la Division concerné	OUI	0 Pts

COMPETITIONS PAR EQUIPE

(Championnat Départemental et Coupes de Meurthe et Moselle)

Forfait Coupes de Meurthe et Moselle	 Prévenu	Passage en coupe BIS	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
	 Non prévenu ou 2ème Forfait	En plus de l'amende financière, indemnisation kilométrique du club visiteur et exclusion de la compétition	De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts
Feuilles de rencontre	Omissions diverses				
	 - La division - La Poule - Le numéro de La journée		De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive		
	 - Intitulé des Clubs		De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive		
	 - Numéro des Licences		De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive		
	Transmission des résultats et envoi des feuilles				
	 Retard de la transmission par Internet (SPID)	Amende multipliable à chaque résultat non transmis	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive		
	 Retard du courrier (Cachet de la poste faisant foi)	Amende multipliable à chaque feuille non transmise	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive		
	 Défaut d'affranchissement	Amende multipliable à chaque envoi mal affranchi	De 10 € à 30 € Par décision de la Commission Sportive		
 Non transmission de la feuille	Après relance téléphonique ou courriel	De 20 € à 40 € Par décision de la Commission Sportive	OUI	0 Pts	
Fausse licence Usurpation d'identité	Décision prise par la Commission Sportive et transmission du dossier à l'Instance Régionale de Discipline	De 80 € à 160 € Par décision de la Commission Sportive			